

EAUX DE RUISSELLEMENT

Des normes plus strictes dans Brome-Missisquoi



MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Les propriétaires riverains de cours d'eau dans la MRC Brome-Missisquoi ont jusqu'à la fin de l'année pour s'assurer que leurs terrains respectent les normes en matière d'eau de ruissellement.

D'ici le 1^{er} janvier 2017, les 21 municipalités de la MRC doivent modifier leur réglementation pour qu'elle se conforme au règlement de gestion des eaux de surface (REGES). En assemblée hier soir, un avis de notion en ce sens a été déposé. Les maires devraient adopter en mai la résolution appelant les municipalités à procéder aux changements nécessaires.

Le REGES comprend une série de mesures pour réduire l'érosion des sols et des rives et pour améliorer la qualité de l'eau dans les lacs et rivières. Des exigences sont imposées

aux chantiers de construction pour éviter que les travaux d'excavation et les sites eux-mêmes ne provoquent du ruissellement. Les routes et fossés sont également visés.

Des normes minimales de largeur des bandes riveraines sont aussi identifiées par le REGES. En zone agricole, le minimum requis est de deux mètres à partir du talus alors qu'elle est de dix mètres à partir de la haute ligne des eaux en zone urbaine. Des normes touchant l'aménagement de fossés agricoles sont comprises dans la réglementation.

Des discussions sont toujours en cours avec l'Union des producteurs agricoles sur le principe des deux mètres à partir du talus, a indiqué



Les 21 municipalités de la MRC Brome-Missisquoi appliqueront dès le 1^{er} janvier 2017 les nouvelles règles en matière de contrôle des eaux de ruissellement. Le respect de largeurs minimales des bandes riveraines est inclus dans la nouvelle réglementation. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Robert Desmarais, directeur général de la MRC Brome-Missisquoi. Une majorité de maires est davis que c'est la façon la plus simple de calculer la largeur des bandes riveraines.

Le conseil des maires a entériné un règlement de contrôle intérimaire sur le contrôle des eaux de ruissellement en octobre 2014. Il a ensuite adopté le REGES quelques mois plus tard, se donnant deux ans pour informer les riverains des nouvelles exigences. « Les maires ont misé sur

la sensibilisation des citoyens. Nous y travaillons depuis presque deux ans. À la fin de l'année, nous allons appliquer la réglementation. Les gens vont devoir de conformer », explique M. Desmarais.

L'application des règlements tombera sous la juridiction des municipalités. Des amendes seront imposées en cas d'infraction, a dit M. Desmarais.

AGENTS DE BANDES RIVERAINES

La MRC complétera cette année ses inspections des bandes riveraines sur son territoire. Trois étudiants universitaires ont été embauchés pour sillonner les rives des rivières et ruisseaux. Des photos avec données géographiques des sections problématiques seront prises.

Les propriétaires concernés seront rencontrés par les agents pour discuter des travaux à entreprendre, a dit Simon Lajeunesse, coordonnateur de la gestion de l'eau de la MRC.

Les données recueillies jusqu'à maintenant démontrent que 57,7 % des bandes riveraines en milieu agricole et 45 % en milieu urbain ne respectent pas les normes établies.

En deux ans, les agents de bandes riveraines ont inspecté 2558 propriétés. En tout et pour tout, la MRC compte 3800 kilomètres de cours d'eau.

Deux ateliers d'information sur l'aménagement des bandes riveraines seront organisés par la MRC. Ils auront lieu à Sutton et à Cowansville les 10 et 11 mai.

Les détails des ateliers sont sur le site internet de la MRC.

Déjà 35 ans

LE BLEU DES CHAMPS

Financement disponible

ON ANNONCE CHAUD CET ÉTÉ

Par de problème!

Passer l'été au frais grâce à notre grand choix de

THERMOPOMPES MURALES

NOUVEAU Maintenant dépositaire

GREE Comfortmaker MITSUBISHI ELECTRIC

831, route 112, St-Césaire • 450-469-3483

BERTRAND OSTIGUY

APPUYEZ-VOUS SUR DU SOLIDE!

Service et livraison RAPIDE

- Excavation
- Génie civil
- Murs de roche
- Installations septiques

450-372-7364
bertrandostiguy.ca

983, rue Denison Est, Shefford

JE FAIS PARTIE DE LA FAMILLE

BIEN VIVRE AU QUÉBEC

laVoixdel'Est

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

Abonnez-vous!

EN BREF

Travaux sur le chemin Lakeside

LAC-BROME — Le ministère des Transports du Québec inspectera jeudi des installations électriques sur le pont enjambant le ruisseau Quilliams, sur la route 243 (chemin Lakeside), à Lac-Brome. Cela entraînera la fermeture d'une voie sur deux entre 8 h 30 et 17 h. La circulation se fera en alternance à l'aide de signaleurs. **LA VOIX DE L'EST**